

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 février 2021

---

## LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Tombé

### AMENDEMENT

N ° 123

présenté par  
M. Cinieri

-----

#### ARTICLE 49

À la première phrase de l’alinéa 33, substituer au mot :

« modification »

le mot :

« révision ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d’intégrer l’objectif intermédiaire de division par deux du rythme d’artificialisation nette des sols dans le plan local d’urbanisme par la voie d’une révision du document d’urbanisme.